



FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE



REFUSONS LES EXPULSIONS

Avec la fin de la trêve hivernale le 1^{er} avril 2017, des milliers de familles, d'individus risquent de se trouver expulsés de leur logement et sans solution de relogement. Comme chaque année, les procédures d'expulsion sont en hausse. En 2015, le nombre d'expulsion, avec le concours de la force publique, a fait un bond de 24% pour atteindre 14 363 (contre 11 604 en 2014) alors que ces chiffres étaient stables depuis 10 ans.

Rappelons que les expulsions avec le concours de la force publique sont une minorité ; de nombreux locataires quittant leur logement d'eux-mêmes

Ces chiffres alarmants et inacceptables sont la conséquence de la hausse continue des loyers et de la précarité avec une hausse dans les années 2002, tant dans le parc privé que dans le parc social.

Ces chiffres dénotent l'échec des politiques de préventions des expulsions qui n'ont pas réussi à enrayer cette tendance.

Cette situation est encore la conséquence des politiques de bas revenus et de précarisation des actifs et des retraités administrés par les entreprises et le gouvernement qui font exploser la pauvreté même pour ceux qui ont un emploi.

Le droit au logement doit être au centre des politiques publiques

Nous constatons chaque année que, faute de volonté politique, la crise du logement s'aggrave et le nombre de mal-logés et de sans logis augmente. Les freins et les obstacles à l'application de la loi se multiplient : stigmatisation des ménages prioritaires, offre de logement social insuffisante et inadaptée



En juillet, le gouvernement a publié un décret qui vient encore restreindre le niveau et l'accès aux Aides Personnelles au Logement (APL), destinées aux ménages aux revenus modestes. Au-delà d'un certain montant de loyer, les APL baisseront, voire seront supprimées en cas de loyer élevés. Des personnes reconnues prioritaires du Droit Au Logement Opposable (DALO), continuent, chaque année, à être expulsées par dizaines, malgré la circulaire gouvernementale d'octobre 2012. **Le gouvernement fait payer aux locataires l'incapacité des pouvoirs publics à maîtriser le niveau des loyers du parc privé.**

LES EXPULSIONS NE SONT PAS UNE FATALITÉ

Le Comité National des Privés d'Emploi et Précaires CGT et INDECOSA CGT revendiquent :

- Un moratoire sur les expulsions locatives
- Pas d'expulsion locative sans relogement
- Une charge de logement ne dépassant pas 20 % des revenus des ménages
- Le maintien des aides au logement en situation d'impayé
- La revalorisation des aides au logement (APL, AL)
- La réorientation de l'aide à la personne vers l'aide à la pierre permettant une baisse du niveau des loyers
- La construction massive de logements sociaux à loyer accessible avec un financement conséquent de l'Etat et une priorité pour les zones dites tendues.
- L'arrêt des coupures d'électricité et de gaz pour impayés.

Le Comité National des Privés d'Emploi et Précaires CGT et INDECOSA CGT appellent toutes celles et ceux qui refusent cette pratique inacceptable à se mobiliser partout où il y a menaces d'expulsion.